

Un.e agent.e technique du service Espaces Verts

Date de parution de l'offre
11/05/2026

Sous l'autorité du Responsable du Centre Technique Municipal et du Responsable du service des Espaces Verts, l'agent assure des opérations, de création et d'entretien des espaces verts de la commune.

Missions principales et objectifs

- Effectuer l'entretien des espaces verts et naturels dans le respect de la qualité « écologique et paysagère du site »,
- Être capable de lire un plan et de percevoir l'harmonie des formes,
- Bonnes aptitudes à l'expression et au dialogue dans le cadre des relations avec le public,
- Doit veiller à la qualité des services rendus,
- Gérer son matériel et son outillage,
- Effectuer des travaux de plantation, de création et de production des espaces verts,
- Entretien des espaces verts communaux,
- Préparation du sol et plantation des végétaux dans les meilleures conditions afin de leur assurer une bonne reprise et un bon développement,
- Confection de massifs arbustifs et floraux,
- Désherbage et traitement des massifs et plantations,
- Abattage et dessouchage, élagage des arbustes et arbres,
- Entretien du cimetière et des cours d'écoles,
- Conduite des véhicules du service (camion, tracteur et tout autre véhicule horticole selon CACES),
- Entretien courant des matériels et véhicules mis à disposition pour assurer ses missions.

Activités occasionnelles

- Participation aux festivités, évènements de la commune

Profil recherché

Les savoirs

- Savoir reconnaître les végétaux,
- Savoir réaliser les plantations et terrassements selon les directives,
- Connaissance dans la mise en place de l'arrosage intégré,
- Connaissance du fonctionnement du matériel spécifique (tondeuse, souffleur...)
- Détecter les dysfonctionnements d'un équipement, d'une machine,
- Lire, comprendre des notices, plans, consignes de sécurité,
- Prendre des initiatives dans des interventions de 1er degré à titre préventif ou curatif en sachant situer la limite de ses compétences,
- Appliquer les règles de sécurité.

Les savoir-faire

- Savoir organiser son travail en fonction des consignes écrites ou orales et savoir en rendre compte le cas échéant,
- Être capable de s'adapter à des situations différentes et effectuer les meilleurs choix pour l'intervention.

Savoir être

- Sens de l'écoute et de l'observation,
- Avoir l'esprit d'équipe,
- Ponctualité,
- Rigueur et réactivité,
- Bonne résistance physique.

Infos pratiques

Habilitations

- L'obtention du C.A.C.E.S. R482 et R389 peut-être demandée.

Contrainte(s)

- Obligation du port des vêtements de travail et des équipements de protection individuels (E.P.I.),
- Risques routiers,
- Utilisation d'appareils bruyants et vibrants (débroussailleuse, tondeuse...),
- Utilisation de dispositifs mobiles (échafaudage...),
- Travail à l'extérieur par toutes saisons, à pied ou motorisé,
- Horaires réguliers, astreintes éventuelles,
- L'activité peut s'exercer en présence des usagers (espaces publics...).

Pénibilité(s)

- Pénibilité physique : station debout prolongée, travail courbé ou agenouillé,
- Gestes répétitifs,
- Port de charges,
- Attention soutenue.

Rémunération statutaire, RIFSEEP (IFSE + CIA), 13ème mois

Politique dynamique de formation (Plan de formation triennal, accès aux préparations concours, programmation INTERNE)

Possibilité d'activités sportives et chorale du personnel gratuites sur le temps du midi

Adhésion amicale du personnel

Congés annuels et RTT

Possibilité de télétravail (1 jour par semaine hors vacances scolaires sous conditions)

Participation à hauteur de 75 % des frais de transports en commun

Possibilité de participation mutuelles santé et prévoyances labélisées

Restaurant communal

Contact

[Postuler en ligne](#)

ou

Adresser candidature C.V. + lettre de motivation à :

Monsieur le Maire

Direction des ressources humaines

32, rue de Ruzé

CS 50105

77273 VILLEPARISIS Cedex